DEPARTEMENT
DU
BAS-RHIN

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 24 avril 2015

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) : Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CD/2015/21 - - Gestion financière *51*

Compte administratif et compte de gestion 2014

1) Pour le budget principal, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2014 est de 14 931 182.59 €
- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 30 117 193.67 €
- dont le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 45 048 376.26 €.

Le Conseil Départemental :
- arrête le compte de gestion

- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de 45 048 376.26 € à hauteur de 30 117 193.67 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés et de reporter le solde à hauteur de 14 931 182.59 € au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

2) Pour le budget annexe du Parc départemental d'entretien des cours d'eau, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2014 est de 1 225 569.15 €
- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 396 093.12 €
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 829 476.03 €.

Le Conseil Départemental :
- arrête le compte de gestion
- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement au compte 001 "Excédent d'investissement reporté"
- décide de reporter le résultat de la section de fonctionnement au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté"

3) Pour le budget annexe du Foyer de l'enfance, le Conseil Départemental constate que l'exercice 2014 se clôture avec un excédent global de 618 653.73 €
- dont un excédent de 282 145.73 € pour l'investissement. Avec le report des exercices antérieurs de 155 701.37 €, le solde excédentaire en investissement à reporter s'élève à 437 847.20 €
- dont un excédent de fonctionnement de 336 507.90 €

Le Conseil Départemental :
- arrête le compte de gestion
- décide que le montant total à affecter en 2015 au titre des résultats 2014 est de 393 610.63 €, correspondant au solde du résultat excédentaire comptable 2014 de 336 507.90 €, du Report à nouveau 2012 du compte 110 du résultat de 2010 d'un montant de 322 733.25 €, et du Report à nouveau 2012 du compte 1190 de – 265 630.52 € qui représente le résultat déficitaire de 2012
- décide que l'excédent de 393 610.63 € au titre des résultats 2014, est affecté en totalité à la réduction des charges d'exploitation 2016, compte 110.0 millésime 2014

4) Pour le budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses, le Conseil Départemental constate que le déficit global de clôture de gestion 2014 est de 152 451.93 €
- dont 7 925.04 € de déficit d'investissement. Le Conseil Départemental reporte ce montant en dépenses au compte 001 "Déficit d'investissement reporté"
- dont 144 526.89 € de déficit de fonctionnement. Le Conseil Départemental reporte ce montant en dépenses au compte 002 "Déficit de fonctionnement reporté".

Le Conseil Départemental arrête le compte de gestion.

5) Pour le budget annexe du Vaisseau, le Conseil Départemental constate que le résultat global de clôture de la gestion 2014 est excédentaire de 5 341.50 €
- dont 1 401.50 € d'excédent d'investissement reporté en 2015 au compte 001 "Excédent d'investissement reporté" et 3 940 € d'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

Le Conseil Départemental arrête le compte de gestion.

6) Pour le budget annexe du Parc Véhicules et Bacs Rhénans, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2014 est de 1 825 030.61 €
- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 1 638 341.18 €
Le Conseil Départemental reporte ce montant en 2015 en investissement au compte 001 "Excédent d'investissement reporté"
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 186 689.43 €.
Le Conseil Départemental affecte ce montant à hauteur de 95 296.28 € en investissement au compte 1068 et reporte le solde d'un montant de 91 393.15 au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

Le Conseil Départemental arrête le compte de gestion.

N.B. : Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, le président du Conseil Départemental s'est retiré au moment de la discussion et du vote sur le compte administratif 2014.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée

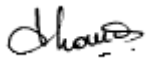

Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150424-lmc192095-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 30/04/15